

## **L'initiative pour l'inclusion est lancée: Égalité, autodétermination et participation pour les personnes handicapées, maintenant!**

**Berne, 27 avril 2023. En Suisse, 1.7 million de personnes se heurtent quotidiennement à de nombreux obstacles qui rendent difficile, voire impossible leur participation à la vie en société. À maints égards, notre société n'est pas encore inclusive – or, les droits des personnes en situation de handicap sont des droits humains. C'est pourquoi un large réseau interpartis regroupant des personnes en situation de handicap, la société civile, des organisations spécialisées et des associations a lancé, aujourd'hui à Berne, l'initiative pour l'inclusion.**

Lors de la conférence de presse organisée à l'occasion du lancement de l'initiative pour l'inclusion, les personnes présentes concernées par un handicap ont démontré qu'il n'existe guère de domaines dans lesquels elles ne sont pas confrontées à des inégalités. La Constitution fédérale interdit pourtant explicitement, depuis l'année 2000, toute discrimination fondée sur un handicap.

L'éventail des obstacles et des discriminations est large: les personnes en situation de handicap sont par exemple souvent contraintes de vivre en institution. Ou elles n'obtiennent pas d'emploi bien qu'elles veuillent travailler. Vu l'absence d'adaptations nécessaires sur le plan architectural ou technique, l'accès par exemple aux transports publics, à une formation, à un cabinet médical ou au restaurant leur est rendu difficile, voire impossible. Enfin, les personnes en situation de handicap se voient également restreintes dans l'exercice de leurs droits politiques.

### **Participation autodéterminée**

Les personnes en situation de handicap veulent obtenir ce qui va de soi pour de nombreuses personnes non handicapées: pouvoir décider où et avec qui elles souhaitent vivre, se former et se perfectionner, travailler ou utiliser les transports publics en toute autonomie.

L'initiative pour l'inclusion exige l'égalité en droit et dans les faits des personnes handicapées. Elles doivent pouvoir participer à la vie en société de manière autodéterminée et égalitaire. Cela implique la mise à disposition des mesures de soutien nécessaires à cet effet, que ce soit sous forme d'assistance, de moyens auxiliaires ou d'autres mesures d'adaptation. Les domaines de la vie actuellement couverts par la contribution d'assistance sont définis de façon trop étroite, comme en témoignent les exemples suivants:

- Le système en vigueur ne permet pas à une personne ayant un handicap de la parole de financer l'assistance verbale dont elle a besoin pour exercer un travail.
- Une personne sourde qui souhaite s'engager en politique nécessite toujours les services d'un-e interprète en langue des signes. Or, le système actuel ne prévoit pas de telle prestation.

L'initiative pour l'inclusion fait ainsi progresser notre société toute entière: les handicaps doivent être reconnus comme partie intégrante de l'être humain.

Ont participé à la conférence de presse:

- **Islam Alijaj**, président Tatkraft
- **Tatjana Binggeli**, présidente de la Fédération Suisse des Sourds
- **Suad Dahir Ahmed**, autoreprésentante
- **Robert Joosten**, vice-président d'AGILE.CH
- **Verena Kuonen**, coprésidente d'Inclusion Handicap
- Modération: **Daniela Enzler**, Amnesty International Suisse

L'initiative pour l'inclusion est portée par un Comité interpartis, un Comité citoyen disposant de plus de 1'000 soutiens ainsi que par les organisations suivantes: AGILE.CH, Amnesty International Suisse, Inclusion Handicap, la Fondation pour la démocratie directe et Tatkraft.

Vous trouverez des compléments d'information sous: [www.initiative-inclusion.ch](http://www.initiative-inclusion.ch)

### **Renseignements**

Julie Tarchini, Inclusion Handicap, +41 78 842 12 15, [julie.tarchini@inclusion-handicap.ch](mailto:julie.tarchini@inclusion-handicap.ch)

Daniel Graf, Fondation pour la démocratie directe, +41 76 588 09 68, [daniel.graf@demokratie.ch](mailto:daniel.graf@demokratie.ch)